



Rapport Annuel 2013 Collecte et Traitement des Déchets Ménagers

**Communauté de Communes des Portes de la Thiérache
320 rue des verseaux
02360 ROZOY SUR SERRE
Tél : 03.23.98.04.54 - Fax : 03.23.98.87.67
Courriel : pamelaantoni@wanadoo.fr**

Rapport établi conformément à l'article

L2224-5 du Code Général
des Collectivités Territoriales

et au décret 2000-404 du 11 Mai 2000

RAPPORT ANNUEL 2013

Service d'enlèvement des ordures ménagères

Chapitre I : Les moyens mis en œuvre

- Présentation générale P.4
- Les actions de communication P.5

Chapitre II : La collecte sélective

- Les indicateurs techniques P.7
 - ⇒ Le dispositif de collecte
 - ⇒ La collecte des déchets ménagers
- Les indicateurs financiers P.11
 - ⇒ Les dépenses de collecte et de traitement
 - ⇒ L'évolution des coûts du service
 - ⇒ Les recettes de valorisation

Chapitre III : Les déchetteries

- Présentation du dispositif P. 15
- Les indicateurs techniques P. 17
 - ⇒ La fréquentation des usagers
- Les indicateurs financiers P. 18
 - ⇒ Les dépenses de transport et de traitement
 - ⇒ Les recettes de valorisation

Chapitre IV : Le compostage individuel

- Les indicateurs techniques P.23
 - ⇒ Le matériel proposé
 - ⇒ Foyers participant à l'opération

Annexe 1 : Evolution des gisements collectés P.25

Les moyens mis en œuvre

Présentation générale

La Communauté de Communes des Portes de la Thiérache couvre un territoire rural de 30 communes regroupant 7 537 habitants.

Elle gère la collecte et le traitement des déchets ménagers ainsi que des déchets assimilés aux déchets ménagers provenant de l'artisanat et du commerce.

Pour assurer ce service à la population, elle dispose de moyens humains :

- 1 chargée de mission Gestion des déchets,
- 2 gardiens de déchetterie.

Le service des déchets ménagers comprend 2 postes principaux :

- la collecte des déchets ménagers et la collecte sélective des emballages,
- la gestion de 2 déchetteries.

Les prestations relatives à la collecte et au tri sélectif sont effectuées par 3 entreprises :

- la société Flamme Environnement assure la collecte,
- la société Recyclages des Vallées gère le traitement par le tri des recyclables, elle soustraite pour l'enfouissement des déchets ménagers.

Le traitement des déchets ménagers repose sur trois grands principes :

1. La valorisation matière et le compostage des déchets verts

- Le tri et le conditionnement des produits issus de la collecte sélective (hormis le verre) sont effectués sur le Centre de tri d'Hautmont et expédiés vers les filières appropriées.
- Les produits issus des déchetteries sont dirigés comme suit :
 - les gravats impropres à une valorisation locale sont traités dans un centre spécialisé,
 - le bois est broyé puis valorisé sous forme de panneaux de particules,
 - les plastiques sont régénérés et sont envoyés dans les usines de plasturgie,
 - les cartons sont valorisés en papeterie,
 - les déchets verts sont compostés. Les tailles de haies et branchages sont broyés et valorisés localement,
 - les D.M.S font l'objet d'une valorisation matière (les huiles de moteur, batteries, piles ...) et énergétique (bois, acides et bases ...),
 - les DASRI des malades en automédication sont incinérés,

2. Le recyclage du verre par la verrerie BSN à Reims.

3. L'enfouissement en Centre de Stockage de Déchets Ultimes des produits non valorisables encombrants et déchets ménagers (société EDIVAL à Flavigny-le-Grand).

Les actions en 2013

1. Editions

- ♦ Fa, Si, La trier n°20
- ♦ Guide pratique des Déchets ménagers

2. Sensibilisation des scolaires

L'ensemble des élèves des écoles du territoire ont assisté au spectacle « Bienvenue dans ma poubelle » proposé par la troupe de théâtre du Chapiteau vert (60). L'apprentissage de la collecte sélective et des gestes de prévention ont été abordés de façon ludique. Une séance a été adaptée aux élèves de 5^{ème} et de 6^{ème} des deux collèges.

3. Sensibilisation des acteurs (élus, habitants, entreprises)

- ♦ Dotation de bac OMR pour les entreprises des métiers de bouche
- ♦ Organisation sur la commune de Montcornet d'une bourse aux plantes avec divers ateliers : le broyage de branches et le paillage, une ruche dans tous ces états. Différents partenaires ont été sollicités : le CAUE, le CPIE de l'Aisne,
- ♦ Recrutement de Laurine PIQUET en charge des suivis de collecte
- ♦ Concertation avec les acteurs du collège de Montcornet et mise en place du compostage des déchets de cantine à l'aide de 5 composteurs rotatifs, partenariat avec le C.G.de l'Aisne
- ♦ 6 ateliers et 6 conférences du « rés'Eau des jardins s'emmêlent » proposés aux jardiniers amateurs, partenariat avec l'AESN



La collecte sélective



Les indicateurs techniques

DISPOSITIF DE COLLECTE

**Collecte hebdomadaire simultanée en trois flux,
grâce à un camion tri-compartmenté :**

Flux 1 : Ordures ménagères résiduelles en sac (OMR)

Une fois par semaine en porte à porte

Flux 2 : Verre en bac bicompartimenté

Une fois par semaine en porte à porte en même temps que les OMR, les EMR

Flux 3 : Emballages à recycler en bac bicompartimenté

~~Comprenant les papiers/cartons, les journaux/magazines, les bouteilles en plastique, les
emballages métalliques~~

Une fois par semaine en porte à porte en même temps que les OMR, le verre

Une collecte sélective **des cartons auprès des artisans et commerçants.**

COLLECTE DES DECHETS MENAGERS

Population desservie : CAP barème E

Population selon dernier recensement INSEE 2009 – population municipale	7 537 habitants
Densité de la population	29.30 hab. /Km ²
Taux d'habitat vertical (hab./Km ²)	5.33 %

Flux collecté par tournée :

Tournées	Communes collectées	Répartition des flux collectés			Refus de tri AMR issus des caractérisations
		OM kg/hab/an	Verre kg/hab/an	AMR kg/hab/an	
Lundi 1648 hab.	<i>La Ville-aux-bois, Dizy-le-Gros, Le Thuel, Berlise, Noircourt, Montloué</i>	202.79 68.57 %	47.32 16.00%	45.66 15.44%	10.44 T 13.88 %
Mardi 1580 hab.	<i>Montcornet</i>	211.62 72.43 %	36.37 12.45 %	44.16 15.12 %	13.29 T 19.04 %
Mercredi 1698 hab.	<i>Chaourse, Lislet, Vincy-Reuil et Magny, Ste Geneviève, Dolignon, Morgny, Renneval, Dagny- Lambercy, Vigneux-Hocquet</i>	173.29 65.22 %	45.32 17.06 %	47.09 17.72%	12.87 T 16.09 %
Jeudi 1365 hab.	<i>Rozoy-sur-Serre, Raillimont, Rouvroy-sur-Serre, Soize, Chéry- les-Rozoy</i>	217.85 69.94 %	46.90 15.06 %	46.73 15 %	9.11 T 14.29 %
Vendredi 1246 hab.	<i>Brunehamel, Dohis, Cuiry-les- Iviers, Archon, Parfondeval, Grandrieux, Résigny, Les Autels</i>	199.17 66.96 %	51.16 17.20 %	47.13 15.84 %	9.67 T 16.46 %

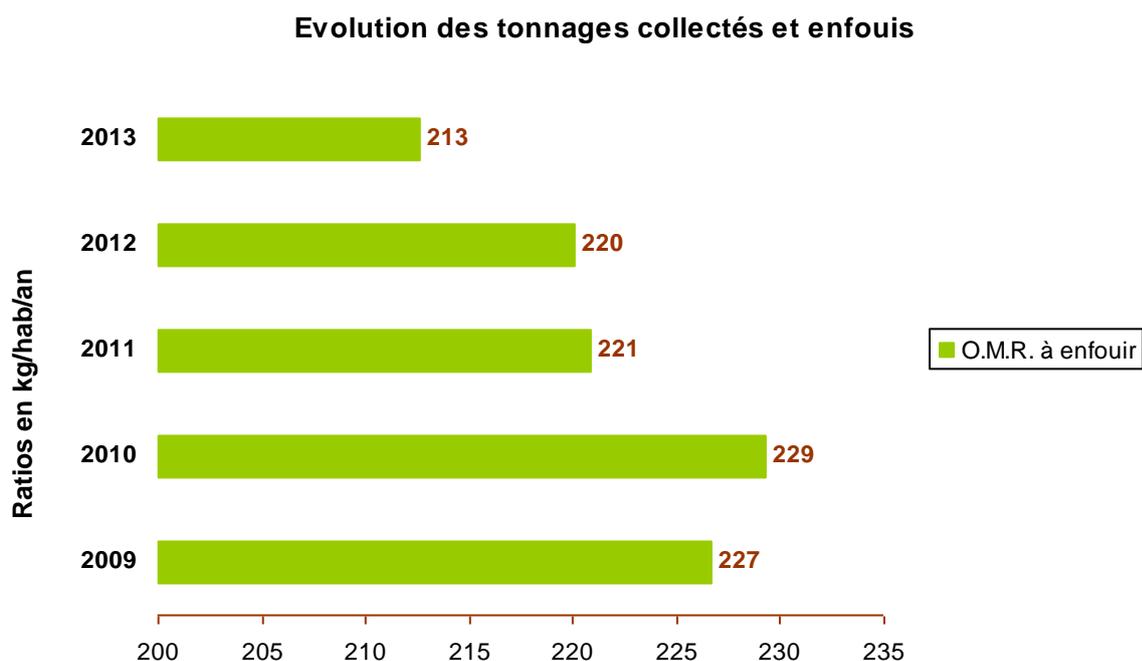
Valorisation après répartition des tonnages entre les collectivités :

15.83 % de refus de tri soit 57.24 tonnes pour l'année,
339 tonnes de verre,
293 tonnes d'emballages à recycler,

Flux mensuel collecté : 7537 hab.

Mois	Déchets ménagers résiduels en T	Emballages collectés en T	Verre collecté en T
Janvier	136.93	29.02	26.64
février	108.76	23.68	21.9
Mars	116.38	25.96	23.66
Avril	126.82	31.3	28.78
Mai	130.83	31.36	30.78
Juin	113.12	28.04	27.20
Juillet	134.44	32.42	36.1
Août	128.51	2.98	35.78
Septembre	129.54	29.38	27.70
Octobre	138.55	31.44	28.28
Novembre	122.08	28.16	25.88
Décembre	122.48	27.46	26.6
TOTAL <i>en kg/hab./an</i>	1508.44 200.138	348.20 46.20	339.30 45.02

Evolution des tonnages collectés :



☞ La baisse des déchets collectés enregistré depuis 2010 se poursuit en 2013.

☞ Les refus de tri sont calculés à partir de 18 prélèvements annuels dans la benne de collecte. Chaque tournée de la semaine est échantillonnée 3 fois et 3 tournées sont définies au hasard.

Flux trimestriel réceptionné et trié au centre de tri : population de référence 7537 hab.

	Trimestre	Emballages et papier à recycler		Refus de tri chaîne de tri avec film, débris de verre	
		en Tonne	en kg/hab/an	en Tonne	en kg/hab/an
Tonnages Réceptionnés et triés	T1	64.22	34.08	13.18	6.99
	T2	74.50	39.53	15.25	8.09
	T3	74.92	39.76	15.55	8.25
	T4	79.05	41.95	13.26	7.03
	TOTAL	292.69 T	38.83 kg/hab/an	57.24 T	7.59 kg/hab/an

Evolution des tonnages enfouis de 2006 à 2013 :

Kg/hab/an	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Population	7 539	7 539	7 539	INSEE 2006 7 454	INSEE 2007 7 473	INSEE 2008 7 457	INSEE 2009 7 416	INSEE 2009 7 537
O.M. collectées	221.4	222.22	219.26	220.79	213.14	211.92	205.17	200.14
Refus de tri	6.6	7.2	7.6	8.49	7.73	8.18	7.43	7.59
TOTAL enfouies	228.0	229.4	226.86	229.29	220.87	220.10	212.6	207.73

☞ La baisse des tonnages de déchets ménagers résiduels se poursuit en 2013. La part des refus est constante.

Evolution des matériaux réceptionnés et triés au centre de tri de 2005 à 2013 :

Kg/hab/an	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Population	7 539	7 539	7 539	INSEE 2006 7 454	INSEE 2007 7 473	INSEE 2008 7 457	INSEE 2008 7 416	INSEE 2009 7 537
Verre PAP recyclé	49.25	47.90	47.35	46.23	45.36	45.77	44.39	45.02
Verre AV recyclé	1,32	1.39	2.48	2.46	2.57	1.35	2.99	1.29
VERRE PAP/AV recyclé	50.57	49.29	49.83	48.69	47.93	47.12	47.38	46.21
Journaux/magazines	25.9	26.75	26.21	25.23	24.49	26.34	28.21	28.50
Cartons	6.3	5.73	4.31	3.52	4.44	6.06	3.80	3.14
Briques alimentaires	0,5	0.61	0.51	0.62	0.72	0.55	0.36	0.40
Bouteilles plastiques	5.6	5.92	5.19	5.07	5.37	5.48	4.16	4.08
Emballages en acier	2,9	3.41	3.22	3.31	3.28	3.08	2.35	2.59
Emballages aluminium	0,3	0.15	0.23	0.22	0.18	0.19	0.12	0.10
AMR réceptionné/ trié	41.5	42.57	39.67	37.97	37.92	41.70	39.00	38.81

☞ On observe une baisse de l'ensemble des emballages à recycler pour 2013.

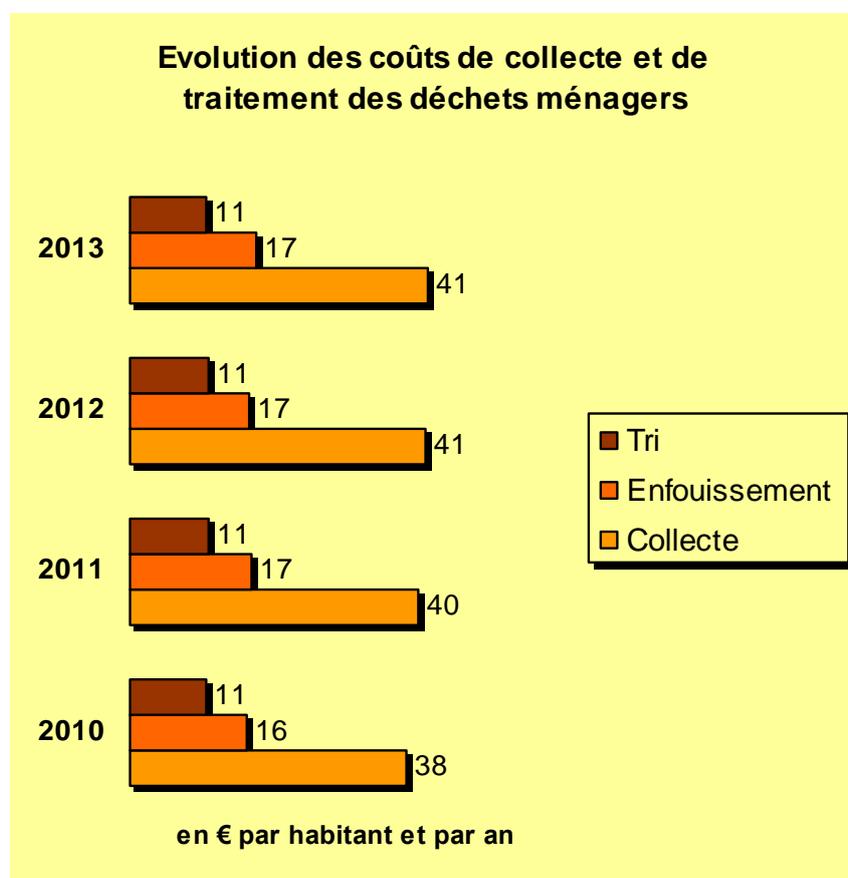
Les indicateurs financiers

LES DEPENSES DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT

Année 2013 en TTC	Coût de collecte	Coût (Tri) de traitement	Coût d'enfouissement	TOTAL
Janvier	25 868.10	6 795,27	12 055,60	44 718,97
Février	25 088.84	5 466,56	9 650,26	40 205,67
Mars	25 553.61	6 016,42	9 503,91	41 073,94
Avril	25 982.98	7 193,78	3 887,59	37 064,34
Mai	26 107.68	7 170,41	17 601,87	50 879,96
Juin	25 602.10	5 916,25	8 906,59	40 424,94
Juillet	26 312.92	8 037,91	12 285,87	46 636,70
Août	26 134.39	6 878,52	11 208,53	44 221,44
Septembre	25 977.23	7 042,77	13 184,35	46 204,35
Octobre	2 616.57	7 396,28	138,10	33 511,60
Novembre	25 761.52	6 124,22	21 831,38	53 717,11
Décembre	25 770.15	6 086,19	11 122,01	42 978,34
TOTAL TTC <i>en €/hab./an</i>	310 376.08 41.18	80 124.58 10.63	131 376.04 17.43	521 637.36 69.21

Le transport du verre pour les containers en apport volontaire est réalisé par la société MYTNICK. La prestation s'élève à **364.01** € TTC pour 9.72 tonnes de verre collectées.

EVOLUTION DES COÛTS DU SERVICE (hors recettes)



Remarques :

- Le coût de collecte : il est basé sur un prix par kilomètre et par tonne transporté. Le coût de collecte évolue en fonction des tonnages collectés. Les prix du marché sont actualisés chaque année (formule de révisions) en mars.
- Le coût d'enfouissement : le coût d'enfouissement à la tonne est de 55.75 € HT, à ceci s'ajoute la Taxe Générale sur les Activités Polluantes qui est de 22 € par tonne enfouie.
- Le coût de tri : Les recettes issues de la garantie de reprise et la vente des matériaux couvrent 100 % des dépenses liées au traitement des déchets collectés.

LES RECETTES DE VALORISATION

Matériaux recyclés	Tonnage expédié	Soutien financier Eco-emballages/EcoFolio		Prix de reprise des filières		RECETTES TOTALES
		Soutien en €/t	Soutien	Prix reprise en €/t	Montant	
Plastiques en stock 2.30 T	25.7	596 €/t	21 487 €	259 à 295 €/t	7 255 €	28 742 €
Aluminium en stock -0.21 T	1.10	278 €/t	429 €	1763 €/t	400 €	829 €
Acier en stock 2.84 T	15.31	62 €/t	1 333 €	135 à 156 €/t	2 216 €	3 549 €
Cartons/emb. papier en stock 2.26 T	23.76	202 €/t	32 772 €	61 à 70 €/t	1 551 €	34 323 €
Jx/magazines en stock -28.38 T	262.00	-	0 €	19 à 82 €/t	19 703 €	19 703 €
Briques alimentaires en stock -0.57 T	3.04	234 €/t	999 €	-	-	999 €
Verre en stock 35.33 T dt AV 9.72	357.63	4.3 €/t	2 145 €	27.4 €/t	9 781 €	11 926 €
Sous - TOTAL	688.50		59 167 €		40 905 €	100 072 €

Tarif à l'adaptation et à l'amélioration locale	41 554	-	-	41 554 €
Valorisation énergétique	1 672 €	-	-	1 672 €

Sommes totales perçues pour le recyclage des matériaux	143 298 €
---	------------------

* PAP : collecte de verre en porte à porte

* AV : collecte du verre en apport volontaire

Les tonnages de cartons réceptionnés en déchèterie en 2012 ont été intégrés à la déclaration de carton de l'année 2013 soit un tonnage total de 121.62 tonnes subventionnées.

Les tonnages de matières recyclables collectés et triés font l'objet à la fois :

- d'un soutien financier à la tonne de la part d'Eco-Emballages suivant les performances exprimées en kg par habitant et par an,
- d'un soutien financier d'EcoFolio pour les journaux/magazines au prorata des tonnages annuels déclarés,
- d'une recette issue de la vente des matériaux triés à une entreprise spécialisée.

☞ Pour 2012, les recettes générées par la collecte sélective s'élèvent à **143 298 €** dans le cadre du barème E (hors soutien aux actions de communication).

Les déchetteries



Présentation du dispositif

Depuis le 1^{er} juillet 2001, deux déchetteries sont ouvertes l'une sur Montcornet située sur le site de l'ancienne sucrerie et l'autre à Rozoy-sur-Serre rue de la Praille.

Objectifs :

- * Trier à la source pour valoriser davantage les déchets,
- * Donner à l'utilisateur une solution de proximité respectueuse de l'environnement

GARDIEN DE DECHETTERIE

Son rôle :

- * Accueillir et informer les usagers,
- * Accompagner l'utilisateur dans sa démarche de tri,
- * Entretien de la déchetterie,
- * Surveiller le remplissage des bennes et en assurer les rotations.

MODALITE DE FONCTIONNEMENT

Chaque déchetterie est pourvue de 6 bennes à quai réparties de la manière suivante :

- Cartons non souillés,
- Déchets verts (tontes de pelouse, petits jardinages...),
- Gravats (faïences, briques, pierres,...),
- Encombrants (matelas, sommiers, moquettes, cloisons, plâtres....),
- Ferrailles (tuyaux, vélo, fer, acier ...).
- Bois (meubles, planches)
- Plastiques rigides (tuyaux d'arrosage, salon jardin, réserves d'eau, ...)

Depuis 2010, les branches hors résineux sont triées et broyées. Le broyat obtenu est valorisé sous forme de paillis par les communes et les usagers du territoire.

A ce dispositif s'ajoute un local Déchets Dangereux des Ménages accueillant différents produits toxiques apportés par les ménages :

- les acides et les bases (soude, débouche évier...),
- les solvants liquides (antirouilles, détergents, diluants, produit de traitement du bois),
- les produits pâteux (colles, vernis, peintures, graisses ...),
- les phytosanitaires des particuliers (désherbants, engrais, herbicides ...),
- les bombes aérosols non vidés,
- les piles et les néons,
- les produits non identifiés.

Des cases sont aménagées pour recevoir :

- les pneus des particuliers,
- les gravats propres,
- les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D3E).

Les déchetteries sont également équipées :

- une cuve pour accueillir les huiles de vidange et d'un bac pour les batteries.
- un fût pour réceptionner les huiles végétales des professionnelles et des ménages

Abri Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux : Depuis janvier 2009, la déchetterie de Montcornet réceptionne les collecteurs de Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux des malades en automédication. Un abri bétonné et verrouillé a été installé pour cet usage.

Zone de réemploi : à l'appréciation des gardiens de déchetterie, les apports des usagers pouvant faire l'objet d'une deuxième vie sont laissés sur le quai une journée en libre accès avant d'être mis dans une benne.

COLLECTE ET TRAITEMENT

Depuis juin 2010, la collecte et le traitement des déchets sont assurés par les entreprises suivantes :

- CHIMIREC VALRECOISE (D.D.M, batteries, huiles de moteur usagées),
- RECYCLAGES DES VALLEES (D.I.B., déchets verts, gravats, papiers/cartons, métaux, bois, plastiques rigides),
- SITA DECTRA (Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux)
- les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (D3E).

1- Déchets acceptés (Voir modalités de fonctionnement)

Chaque particulier peut apporter l'ensemble des déchets ci-dessus gratuitement dans la limite de 2 m³/semaine. Les déchets des communes sont acceptés au même titre que ceux des particuliers.

2- Déchets professionnels

Suite au travail mené à l'échelle du département pour l'accueil des déchets professionnels dans les déchetteries de l'Aisne, la communauté de communes a engagée en 2007 une réflexion sur les modalités d'accès des entreprises sur les 2 déchetteries du territoire. La communauté de commune teste depuis septembre 2007 le maintien d'un accès gratuit de 2 m³ par semaine couplé à un accès payant pour tout apport supérieur. Cette tarification se base sur la nature des déchets déposés et le véhicule utilisé pour leur transport en déchetterie.

La Charte pour l'accueil des déchets professionnels dans le réseau des déchetteries de l'Aisne a été signée le 1^{er} octobre 2007 en présence du président de la Chambre des Métiers, du CAPEB, de l'ADEME, de la FFB de l'Aisne, de la Chambre d'Agriculture.

3- Déchets interdits :

- les ordures ménagères collectées une fois par semaine en porte à porte,
- les Déchets Toxiques en Quantité Dispersée des professionnels,
- les médicaments périmés ou non utilisés (en pharmacie).

Les indicateurs techniques

FREQUENTATION DES USAGERS

Population de référence : 7 537 habitants

Année 2013	DECHETTERIE									
	ROZOY-SUR-SERRE					MONTCORNET				
	T 1	T 2	T 3	T 4	Total	T 1	T 2	T 3	T 4	Total
Archon	32	33	64	32	161	0	8	0	2	10
Les Autels	14	16	15	5	50	0	0	0	0	0
Berlise	6	23	18	12	59	18	22	21	7	68
Brunehamel	96	213	278	133	720	4	5	10	5	24
Clermont les Fermes	0	0	3	1	4	9	172	190	7	378
Chaurouse	2	6	7	15	30	265	379	310	328	1282
Chéry-les-Rozoy	26	52	55	56	189	0	2	8	5	15
Cuiry-les-Iviers	1	6	16	8	31	3	2	3	0	8
Dagny-Lambercy	2	9	5	8	24	7	139	148	4	298
Dizy-le-Gros	13	11	21	12	57	208	266	262	222	958
Dohis	9	14	29	10	62	0	0	0	1	1
Dolignon	5	7	6	4	22	0	0	1	0	1
Grandrieux	18	18	45	19	100	0	128	129	1	258
Lislet	0	2	1	2	5	134	257	231	249	871
Morgny-en-Thiérache	5	8	15	5	33	0	17	45	2	64
Montloué	13	14	13	14	54	33	488	568	53	1142
Montcornet	25	39	39	25	128	709	995	942	1028	3674
Noircourt	5	18	12	11	46	17	12	9	15	53
Parfondeval	39	91	8	56	273	2	4	0	0	6
Raillimont	19	47	38	36	140	0	9	4	2	15
Renneval	3	7	11	5	26	21	6	7	9	43
Résigny	27	56	84	45	212	0	2	0	0	2
Rouvroy/Serre	22	18	31	11	82	0	3	3	0	6
Rozoy/Serre	587	1120	1417	740	3864	4	20	17	4	45
Ste Geneviève	22	31	44	44	141	9	11	15	8	43
Soize	16	20	20	15	71	7	22	19	1	49
Le Thuel	2	7	13	3	25	12	69	57	36	174
Vigneux-Hocquet	2	2	8	2	14	45	43	45	43	176
Vincy-Reuil et Magny	5	20	12	11	48	15	52	34	7	108
La Ville au Bois	4	4	7	3	18	88	88	117	71	364
Total trimestriel	1020	1912	2414	1343	6 689	1612	3227	3164	2210	18116

Les indicateurs financiers

LES DEPENSES DE TRANSPORT ET DE TRAITEMENT

1- DECHETS MENAGERS BANALS

Nature	Tonnage <i>en tonne</i>	MONTANT		
		Enlèvement <i>en € TTC</i>	Traitement <i>en € TTC</i>	Enlèvement + Traitement <i>en € TTC</i>
DECHETTERIE DE ROZOY-SUR-SERRE				
Gravats	36.68	792.8	327.8	1 120.7
Déchets Verts	166.3	3 755.0	2 912.2	6 667.2
Ferrailles	6.06	301.8	0.0	301.8
Plastiques	13.70	1 436.9	612.9	2 049.8
Bois	30.24	1 357.5	338.1	1 695.6
Encombrants	183.74	5 791.8	15 464.4	21 256.2
Cartons	23.74	1 737.2	0.0	1 737.2
TOTAL	460.5 T	15 172.95	20 738.0	35 910.9 € TTC

DECHETTERIE DE MONTCORNET				
Gravats	68.56	1 322.3	612.9	1 935.2
Déchets Verts	229.0	5 641.5	4 007.6	9 649.1
Ferrailles	15.86	794.1	0.0	794.1
Plastiques	30.46	2 539.4	1 364.1	3 903.5
Bois	46.46	2 270.3	520.3	2 790.6
Encombrants	262.92	7 916.5	23 680.5	31 597.0
Cartons	32.76	2 348.0	0.00	2 348.0
DEEE *	20.02			
Location benne	12 bennes	1 284.0		1 284.0
TOTAL	706.04 T	24 116.0	30 185.3	54 301.4 € TTC

DEEE * Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

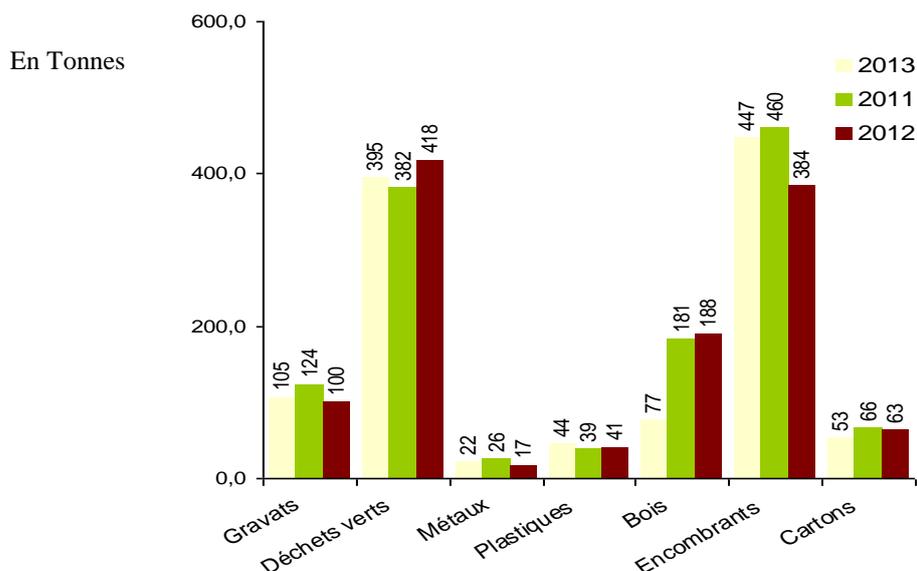
⇒ Le RELAIS assure un enlèvement des textiles deux fois par mois sur les deux déchetteries et deux autres points du territoire. L'équivalent de 14.5 tonnes de vêtements a été ainsi été recyclé.

Point d'enlèvement	Déchetterie de Montcornet	Déchetterie de Rozoy-sur-Serre	Ancienne Gare Montcornet	Parking « ECOMARCHE »
Tonnage collecté	3.6 T	3.4 T	2.4 T	5.1 T

⇒ Pour les 2 déchetteries, 1 170 tonnes de déchets avec les D3E et les déchets dangereux des ménages (hors branches broyées) ont été apportées en 2013 (soit 155 kg/hab/an). Le coût de l'enlèvement et de traitement de ces déchets est de :

- 39 289 € T.T.C. pour l'enlèvement
- 50 923 € T.T.C pour le traitement

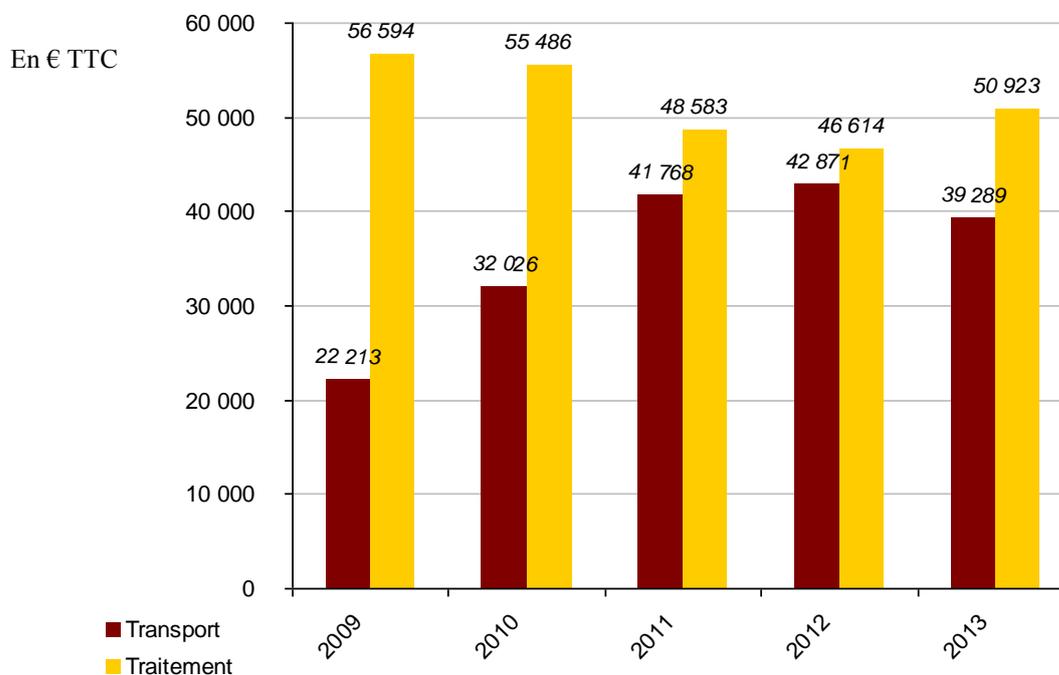
Evolution des tonnages traités de 2009 à 2013



On constate :

- * Une baisse significative des tonnages encombrants entre 2010 et 2013,
- * Une hausse des D3E

Evolution des coûts de fonctionnement des deux déchetteries



Remarques :

- L'ensemble des coûts du service est constant autour de 90 000 € TTC.
- Le caractère restrictif de la benne de bois a conduit à mettre le bois aggloméré dans la benne DIB, augmentant les coûts de traitement en 2013 qui sont contre balancés par des coûts de transport en baisse.

Fonctionnement du broyeur sur déchèterie et dans les communes

	Volume de broyat	Heure de fonctionnement	Maintenance	Moyen humain		Carburant	
				ETP	Brut + charge	Qtté	Coût en € TTC
2010	500 m ³	296 heures	347.60 €	0.1	2059.2 €	744 L	1116 €
2011	352 m ³	176 heures	521.39 €	0.1	2 138.2€	500 L	1000 €
2012	364 m ³	182 heures	431.12 €	0.1	2 190.2 €	889 L	1 378 €
2013	318 m ³	159 heures	378.19 €	0.1	2 200.2 €	666 L	1 005.43 €

☞ 1m³ de broyat au sol en 30 minutes de fonctionnement du broyeur
 Consommation SP95 : 5 à 6 litres / heures

2- DECHETS DANGEREUX des MENAGES

DECHETTERIE DE MONTCORNET ET DE ROZOY-SUR-SERRE

	Société	Quantité	Coût de traitement
Batteries	VALRECOISE	Vol récurrent	Reprise gratuite
Huile de vidange usagée	VALRECOISE ⁽³⁾	600 litres	
Piles	COREPILE ⁽¹⁾	500 kg	Reprise gratuite
Pneus	SEVIA-Véolia ⁽²⁾	4.2 tonnes	

(1) transport assuré par la société ECO-PHU,

(2) 1 tonnes de pneus = 132 pneus,

(3) 1000 litres d'huile de moteur usagé = 1 tonne

	Société	Quantité en Kg	Coût de traitement en €
Acides	CHIMIREC- VALRECOISE	23.00	41.4 €
Bases		24.00	43.2 €
Produits pâteux		5 432.00	2 987.6 €
Solvants		114.00	148.2 €
Produits phytosanitaires		8.00	10.4 €
Comburant		31.00	40.3 €
Produits non identifiés		364.00	1 456.0 €
Aérosols		42.00	75.6 €
Bidons d'huile vides		795.00	190.8 €
Filtres usagés		138.00	33.1 €
Néons		172.00	86.0 €
Ampoules		69.00	34.5 €
Consommables informatiques		65.00	42.2 €
TOTAL TTC	<i>en hab/an</i>	7 277.00 0.96 kg	5 189.3 € HT 0.83 €
Soutien financier Eco DDS			519.80 €
TOTAL subvention déduite en €			5 032.83 € TTC

3- DECHETS D'ACTIVITES DE SOINS A RQUES INFECTIEUX

Le point de regroupement des collecteurs à aiguilles est accessible uniquement pour les particuliers et est situé sur la déchetterie de Montcornet.

€ TTC	Collecteurs 1.5 L		Fûts 50 L		Transport		Traitement		TOTAL
	Qtté	Montant	Qtté	Montant	Qtté	Montant	Qtté	Montant	
2011	200	306.2 €	16	58.52 €	3	262.31 €	122 kg	354.06 €	981.09 €
2012	100	159.1 €	15	inclus ds traitement	4	258.96 €	124 kg	253.00 €	671.06 €
2013	0	0.00	12	Inclus traitement	2	185.37 €	37 kg	268.17 €	379.21 €

LES RECETTES DE VALORISATION

Deux déchetteries	Quantités	Filières de valorisation	TOTAL
DEEE*	20.02 tonnes	Eco-systèmes	1 179.36 €
Métaux	21.90 tonnes	Recyclages des Vallées	138.24 €
Cartons	52.70 tonnes	Recyclages des Vallées	0.00 €
Déchets Dangereux Spécifiques	7.27 tonnes	Eco DDS	519.80 €
		Montant perçu	1 837.40 €

LE COMPOSTAGE



Les indicateurs techniques

Principe de l'opération

L'opération de compostage individuel repose sur une démarche volontaire des ménages. La Communauté de Communes propose à prix réduit aux habitants du territoire des composteurs en plastique et en bois de différente capacité. Les personnes ont été informées du projet par une vaste campagne de communication (article dans la presse, dans le bulletin intercommunal, permanence en mairie, plaquette). A ce jour, 484 foyers participent à l'opération.

Matériel proposé

↪ **Composteur en bois**

Fournisseur : **AAPH** 3, rue Jean Moulin 08 000 CHARLEVILLE MEZIERES

Conception : composteur modulable conçu en pin traité de classe IV fermé à l'aide d'un couvercle. Présence d'une trappe en bas et en haut pour le brassage et l'extraction du compost.

Capacité proposée : 400 litres et 600 litres

Capacité	Poids	Dimension du Kit	Dimension I X P X H
400 L	50 kg	93X90X30	93X90X85
600 L	62 kg	109X105X28	109X105X85

↪ **Composteur en plastique**

Fournisseur : **QUADRIA** 4721, Avenue du Las 33 127 SAINT JEAN D'ILLAC

Conception : composteur modulable conçu en plastique recyclé fermé à l'aide d'un couvercle et d'une porte latérale à charnière.

Capacité proposée : 420 litres et 800 litres

Capacité	Poids	Dimension du Kit
420 L	16 kg	79X79X105
800 L	30 kg	Ø109X85

↪ **Bio seau**

Conception : plastique recyclé

Capacité : 10 litres

↪ **Guide du compostage**

L'acquisition d'un composteur relève d'une démarche volontaire du foyer. Il est remis aux ménages avec un guide de compostage et un bio seau.

Foyers participant à l'opération

↳ Nature des réservations

	Modèle plastique (420 L)	Modèle plastique (800 L)	Modèle bois (400 L)	Modèle bois (600 L)	Composteur total réservé
2003	116	131	15	36	300
2004	11	7	2	3	23
2005	8	20	2	12	42
2006	9	7	1	6	23
2007	18	10	0	1	29
2008	10	3	0	6	19
2009	25	0	1	6	32
2010	16	0	0	1	17
2011	4	0	0	0	4
2012	5	0	0	0	5
2013	12	0	0	0	12
Stock	33	0	0	0	33

2013 : Achat de 45 composteurs de 420 L

ANNEXE 1 : Evolution des gisements collectés

Evolution des tonnages collectés par mode de collecte

Mode de collecte	Ratio 2007 kg/hab/an	Ratio 2008 kg/hab/an	Ratio 2009 kg/hab/an	Ratio 2010 kg/hab/an	Ratio 2011 kg/hab/an	Ratio 2012 kg/hab/an	Ratio 2013 kg/hab/an
Population	7 539	7 539	7 454	7 473	7 457	7 416	7 537
Collecte hebdom.	320	314	315.5	307.3	308	295.2	291.3
Collecte en A.V.	1.4	2.5	2.4	2.6	1.3	2.9	1.3
Déchetterie haut de quai et D3E	187	173	174	175	174	165	154.3
TOTAL - kg/hab/an	507	489	492	485	483	463	447

On enregistre une baisse significative de l'ensemble des tonnages collectés sur le territoire

Répartition de l'ensemble des déchets traités en fonction des filières de traitement

		2011		2012		2013	
	FLUX	Tonne	Tonne	Tonne	en %	Tonne	en %
ENFOUISSEMENT C.E.T. classe 2	Déchets ultimes	1 640 T	46.78%	1576 T	46.68 %	1 565.7 T	47.43 %
	Tout venant	460 T	13.12%	384 T	11.37 %	446.7 T	13.53 %
	TOTAL	2 100 T	59.90%	1 960 T	58.06 %	2 012.4 T	60.97 %
COMPOSTAGE	Déchets verts	382 T	10.90%	418 T	12.38 %	395 T	11.96 %
VALORISATION DES MATRERIAUX	Emballages Triés/réceptionnés	310.1 T	8.84%	294.8	8.73 %	292.69	8.87 %
	Verre	354.6 T	10.11%	351.2	10.40 %	357.63	10.83 %
	Plastique-AV	39.0 T	1.11%	41.1	1.21 %	44.2	1.34 %
	Bois-AV	181.4T	5.17%	187.8	5.56 %	76.7	2.32 %
	Métaux - AV	26.7 T	0.76%	16.8	0.49 %	21.9	0.66 %
	Cartons - AV	65.5 T	1.87%	62.8	1.86 %	52.7	1.59 %
	Textiles	16.9 T	0.48%	17.7	0.52 %	15.0	0.45 %
	DEEE	16.7 T	0.48%	12.1	0.36 %	20.0	0.60 %
	Huile de moteur usagé	0.8 T	0.03%	2.3 T	0.07 %	0.6 T	0.02 %
	Piles	0.1 T	0.01%	0.6 T	0.02 %	0.5 T	0.02 %
TOTAL	1 011 T	28.86%	987 T	29.24 %	882 T	26.72 %	
INCINERATION	Déchets Dangereux des Ménages	8 T	0.25%	5.4 T	0.16%	7.2 T	0.22 %
	Pneus	4 T	0.09%	4.8 T	0.14%	4.2 T	0.13 %
	TOTAL	12 T	0.34%	10.2 T	0.30 %	11.4 T	0.34 %

⇒ **38.69 % des déchets produit sur le territoire sont valorisés.** Les 60.97 % restant (encombrants, déchets ultimes) sont enfouis au Centre de Stockage de Déchets Ultimes (société EDIVAL à Flavigny-le-Grand).